

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 36

N°192

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

MAIRE/

**OBJET : Voeux relatif au projet de fermeture des trésoreries de LA
COURNEUVE et AUBERVILLIERS**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE le vœu relatif au projet de fermeture des trésoreries de la COURNEUVE
et AUBERVILLIERS tel qu'il figure en annexe ;

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG



Vœu Conseil Municipal du 20 septembre 2017
Vœu pour le maintien des trésoreries municipales d'Aubervilliers et de La Courneuve

Alors qu'en 2016, le projet de fermeture de la Trésorerie municipale de La Courneuve avait été suspendu grâce notamment à la mobilisation des élu-e-s, un courrier du Directeur départemental des Finances Publiques de Seine-Saint-Denis adressé en plein été 2017 aux maires d'Aubervilliers et de la Courneuve annonce le transfert des activités de la Trésorerie municipale de La Courneuve vers la Trésorerie municipale d'Aubervilliers pour le 1er janvier 2018.

A terme, l'Etat envisage de transférer ces deux Trésoreries au centre des finances publiques situé boulevard Félix Faure à Aubervilliers, déjà fortement fréquenté.

La population a des besoins importants qui nécessitent un accompagnement humain adapté. Aussi, la concentration de tous les publics d'Aubervilliers, de La Courneuve et d'ailleurs sur des activités fiscales multiples au sein d'un seul établissement porte gravement atteinte à la qualité du service public.

Dans un territoire classé à plus de 85% en quartiers prioritaires politique de la ville où les politiques de droits communs sont deux fois moins importantes qu'au niveau national, cette décision confirme le désengagement de l'Etat dans des communes comme Aubervilliers ou La Courneuve déjà fortement sous-dotées en service public.

Cette atteinte a conduit les maires d'Aubervilliers Mériem Derkaoui et de La Courneuve Gilles Poux à saisir le défenseur des droits Jacques Toubon et à interpeller le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, dans un courrier en date du 19 juillet 2017 resté à ce jour sans réponse.

Le Conseil municipal d'Aubervilliers déplore le non-respect de l'engagement qui avait été fait de maintenir la trésorerie municipale de La Courneuve.

Le Conseil municipal d'Aubervilliers conteste le projet de rationalisation des implantations en fermant à terme les trésoreries municipales d'Aubervilliers et de La Courneuve et demande leur maintien dans le cadre de la préservation du service public et de son égal accès pour toutes et tous.

Le Conseil municipal d'Aubervilliers apporte son soutien aux personnels territoriaux qui se mobilisent contre les fermetures annoncées des trésoreries de proximité sur l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis.